

## **FPR ERFS 2015**

### **1. Descriptif de la structure des tables fournies**

Un répertoire «**Fichiers**» contenant deux tables issues des fichiers fiscaux et deux tables issues de l'enquête emploi en continu (EEC).

- La table **fpr\_menage\_2015** contient les revenus des ménages de l'enquête emploi du 4ème trimestre 2015 «répondants» à l'ERFS 2015.
- La table **fpr\_indiv\_2015** contient les revenus des individus de l'enquête emploi du 4ème trimestre 2015 «répondants» à l'ERFS 2015.
  
- La table **fpr\_mrf15e15t4** contient les données de l'enquête emploi pour les ménages. Elle contient également l'ensemble des ménages du 4ème trimestre 2015 de l'EEC «non répondants» à l'ERFS 2015 (c'est-à-dire pour lesquels aucun dossier fiscal ni social n'a été retrouvé).
- La table **fpr\_irf15e15t4** contient les données de l'enquête emploi des individus et qui compte également les individus du 4ème trimestre 2015 de l'EEC «non répondants» à l'ERFS 2015.

Un répertoire «**Documentation**» qui contient :

- un guide méthodologique de l'enquête ;
- les questionnaires «individuel» et «logement» de l'enquête emploi ;
- le dictionnaire des codes de l'enquête emploi et un additif (cf. avertissement ci-dessous) ;
- les proc contents des quatre tables fournies.

**Avertissement** : le dictionnaire des codes de l'enquête emploi fourni dans la documentation ne contient pas exactement les mêmes variables que les tables du FPR ERFS 2015 issues de l'EEC. Ainsi, les variables suivantes sont mentionnées dans le dictionnaire mais non présentes dans les tables : NAFN, NAT14, NAT14PRMCJ, NAT14PRM, P, PAV, PENT, LNAIS, PAYNEU15, PAYNEU28 et PAYNEUAELE. À l'inverse, d'autres variables sont présentes dans les tables mais absentes du dictionnaire : une description de leurs modalités est disponible dans l'additif.

### **2. Pour obtenir une table complète Revenus fiscaux «ménages ou individus»**

Il est nécessaire de réaliser :

- Pour les ménages, un appariement de la table **fpr\_menage\_2015** avec la table ménage de l'enquête emploi **fpr\_mrf15e14t4** à l'aide de l'identifiant ménage anonymisé **ident14**.
- Pour les individus, un appariement de la table **fpr\_indiv\_2015** avec la table des individus de l'enquête emploi **fpr\_irf15e15t4** à l'aide de l'identifiant concaténant l'identifiant ménage et le numéro d'identification de l'individu dans le ménage : **noindiv = ident15!noi**.

### **3. Le champ d'observation pour les études sur les inégalités et la pauvreté à l'Insee**

Pour les études sur les distributions de revenus, **sur la pauvreté ou les inégalités**, l'Insee exclut les ménages dont le niveau de vie calculé à partir des Enquêtes Revenus et Fiscaux est susceptible de mal représenter le niveau de vie réel.

Deux catégories de ménages **sont exclues** :

- **les ménages dont le revenu déclaré est strictement négatif**, dont la proportion dans l'échantillon est faible (de l'ordre de 0,1 %). Cela concerne majoritairement les indépendants et les agriculteurs, qui déclarent des déficits sur une année. L'Insee considère dans les études sur les inégalités que disposer d'un revenu déclaré négatif ne peut correspondre au revenu réel sur la période. Les observations correspondantes aux revenus déclarés négatifs sont donc exclues des études. Si l'on considère l'ensemble de la population l'effet de l'inclusion de cette population serait de toute façon négligeable.
- **les ménages dont la personne de référence est étudiante** (les aides versées par les parents sont mal appréhendées par les Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux, alors qu'elles jouent un rôle important dans le niveau de vie de ces ménages).

Le champ des études sur les inégalités et la pauvreté comprend donc tous les ménages qui répondent aux deux critères : ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont les revenus déclarés sont positifs ou nuls.

**La variable dichotomique «champ calcul»** (présente dans les tables `fpr_indiv_2015` et `fpr_menage_2015`) **permet de définir le champ retenu pour les études sur les inégalités et la pauvreté à l'Insee : elle prend la valeur « 1 » pour les observations faisant partie du champ.**

#### 4. Les variables de pondération WPRM et WPRI

**WPRM** est une pondération ménage calculée spécifiquement pour l'enquête ERFIS (il ne s'agit pas du poids de l'enquête emploi). Dans l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, les individus ont le poids du ménage auquel ils appartiennent. C'est la pondération (et l'unique) qu'il faut utiliser lorsque l'on manipule la table « individus » pour disposer de statistiques représentatives **des individus**. Lorsqu'elle est utilisée dans la table ménage, elle est représentative d'un nombre de **ménages**.

**WPRI** n'est autre que le produit de la variable  $WPRM * NBINDE$ , où `NBINDE` correspond au nombre des individus présents dans le ménage emploi répondant à l'ERFIS. C'est la pondération que l'on utilise dans la table ménage, et seulement dans cette table, pour avoir des statistiques représentatives des **individus**.

#### 5. Remarque pour les données des individus de moins de 15 ans

Du fait que le questionnaire de l'enquête emploi est posé aux personnes de 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année d'enquête, certaines données pour les enfants de moins de 15 ans ne sont pas reportées dans les tables de production de l'enquête. Ainsi, la table individus, qui comporte tous les individus des ménages enquêtés, comporte des données manquantes pour les moins de 15 ans.

L'information manquante peut en partie être reconstituée grâce à l'information des autres personnes du ménage.

#### 6. Caractéristiques des tables

Nom de table	Nombre d'observations	Nombre de variables
<code>fpr_menage_2015</code>	51 144	52
<code>fpr_indiv_2015</code>	114 910	27
<code>fpr_mrf15e15t4</code>	52 196	79
<code>fpr_irf15e15t4</code>	116 464	669